

ARRÊTÉ MUNICIPAL
Portant interdiction d'utilisation des pelouses
et de la piste d'athlétisme
COMPLEXE SPORTIF LOUIS SANDRAS – 24 AU 26 JUILLET 2024

Arrêté n°301-Juillet2024-ST

RP/EL

Le Maire de la Ville de Caudry, Conseiller Départemental,
Vu le Code des Communes et notamment l'article L 2212-1 et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire,
Vu le traitement phytosanitaire prévu le 24 juillet 2024 sur les terrains honneur et annexe,
Vu la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, applicable lors de tels traitements,
Considérant que le Maire doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour préserver la sécurité des personnes et éviter toute intoxication des utilisateurs,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

En raison du traitement phytosanitaire prévu le 24 juillet 2024, l'accès aux terrains honneur et annexe ainsi qu'à la piste d'athlétisme est interdit du mercredi 24 juillet 2024 au vendredi 26 juillet 2024 inclus pour toute activité.

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62 039 – 59 014 LILLE Cedex ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 3 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, Madame la Commandante de Brigade de Gendarmerie et Monsieur de Chef de la Police Municipale seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur des Services Techniques et des Sports de la Ville de Caudry
- Madame la Commandante de brigade de Gendarmerie de Caudry
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Monsieur le Président de l'ES Caudry
- Monsieur le Président de l'UCA

Fait à Caudry, le 19 juillet 2024

Le Maire de Caudry

Conseiller Départemental Le Maire empêché

La 1ère Adjointe au Maire



Frédéric BRICOUT La 1ère Adjointe au Maire

